



Soutien à nos collègues de RTE mis en garde à vue dans le cadre d'un mouvement social

Communiqué SUD-Energie, 7 octobre 2022

SUD-Energie apporte tout son soutien aux quatre salariés de RTE placés en garde-à-voir pour 96 heures par la DGSI. D'après les informations transmises par leur syndicat (CGT), les faits qui leur sont reprochés entrent dans le cadre d'un mouvement de grève et sont sans conséquence pour les usagers : *« Il s'agit d'une action symbolique de reprise en main de l'outil de travail, fréquente lors des grèves, qui n'a aucune incidence sur la continuité de l'alimentation électrique, ni même sur la sécurité des gens et des personnes »*. Nous leur apportons tout notre soutien.

Il est inacceptable d'utiliser les ressources de l'Etat en lieu et place du dialogue social et de traiter les militants comme des terroristes. Les syndicalistes seront-ils tous fichés S désormais ? Ce ne sont pourtant pas eux qui mettent en danger l'équilibre du réseau électrique mais la politique irresponsable du gouvernement et de l'Union européenne de mise en concurrence du système électrique.

Cette garde à vue n'est pas le premier signe de la dérive autoritaire de la direction de RTE. Ainsi, de décembre 2020 à octobre 2021, les salariés du dispatching de Toulouse (en charge de la conduite régionale du réseau RTE) se sont massivement mis en grève reconductible contre la fermeture de leur centre. En réponse, plusieurs salariés ont été sanctionnés dont notre responsable syndical, pourtant reconnu pour son professionnalisme, qui a écopé d'une mise à pied d'un mois sans salaire, sanction très rare pour une « faute » que nous contestons. Parallèlement, la direction de RTE attaque son syndicat SUD-Energie en justice.

Faire des exemples, frapper fort (en finançant les frais de justice avec l'argent de l'entreprise), choisir ses syndicats, telle semble être la devise de RTE.

Pendant que l'entreprise et le gouvernement poursuivent les salariés qui défendent leurs conditions de travail et le service public, ils restent acritiques sur la politique de démantèlement du service public de l'électricité à l'œuvre depuis 20 ans. Cette politique est largement responsable de l'état du parc mais surtout du chaos causé par un marché aberrant dont les prix ont dépassé les 1000€/MWh, soit plus de 10 fois le coût de production, se répercutant sur les factures de nombreux consommateurs. Combien d'entreprises, de collectivités et même de particuliers se trouvent confrontés à des envolées de factures qui les plongent dans des situations catastrophiques, parce que le gouvernement refuse de revenir à des tarifs réglementés pour tous ? C'est contre cela qu'il faut agir, pas contre des militants syndicaux désignés comme bouc émissaires alors qu'ils font partie des rares voix nécessaires qui osent s'élever contre une machine ultra-libérale ravageuse.

Le droit syndical et le droit de grève, bien que constitutionnels, sont des droits fragiles, sans cesse attaqués. Ils doivent être défendus, au même titre que le service public de l'électricité.